

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du seize avril deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC1-1-2-42

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'INGÉNIERIE DE PROJET

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, ,BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Madame FILLATRE Francine, Messieurs DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à Jean-Paul TERRENNE) et DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Olivier RENAUD a été désigné secrétaire de séance

2024BC1-1-2-42

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'INGÉNIERIE DE PROJET

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-11° du Code de la commande publique.

Elle concerne un marché de prestation de services financiers et d'ingénierie de projet, dont la date de remise des offres était fixée au 04 mars 2024 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue le 28 mars 2024 pour le jugement des offres.

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
MC GESTION	82360 LAMAGISTERE

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	50.0 %
2 - Valeur technique (qualification équipe, gestion des demandes, méthodologie ...)	50.0 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat MC GESTION est proposé. En effet, son offre est bien disante et présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 45 000,00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. au regard de la décomposition des prix globale et forfaitaire
1	MC GESTION	38 500,00 €

Le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat MC GESTION pour les montants tels qu'ils résultent de sa décomposition des prix globale et forfaitaire.

- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat MC GESTION pour les montants tels qu'ils résultent de sa décomposition des prix globale et forfaitaire.

- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 22 Avril 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 Avril 2024

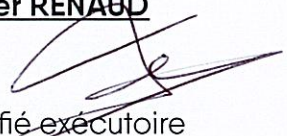
Le secrétaire de séance désigné
Le Maire d'Auvillar

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives

Olivier RENAUD



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **29 AVR. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

29 AVR. 2024